



Dispositif d'aide au financement du BAFA pour les jeunes de 16 à 25 ans



Pour favoriser l'obtention du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA), la ville a décidé de mettre en place un dispositif d'aide financière (voir règlement et dossier de candidature ci-joint).

Infos pratiques

Le dossier de candidature est à déposer avant le 15 juillet auprès du service CCAS.

Contact

Tél : 01 34 08 95 83

Courriel : gribeiro@ville-parmain.fr

Documents

[Dispositif d'aide à la formation BAFA - Dossier de candidature - 2025](#)